



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Neuvième session

New York, 7-9 août 2019

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Information géospatiale marine

Information géospatiale marine

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de travail sur l'information géospatiale marine, qui sera disponible sur la page correspondante du site du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/9th-session/>) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les progrès accomplis par le Groupe de travail pour répondre à la prise de conscience de l'importance que revêt une information marine géospatiale fiable, actualisée et adaptée pour l'administration, la gestion et la gouvernance des eaux intérieures et des voies navigables, des zones côtières, des mers et des océans.

Synthèse du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/112, dans laquelle il a encouragé le Groupe de travail à envisager de procéder à une étude de cas sur la disponibilité des données et leur interopérabilité, et sur les liens avec les infrastructures nationales d'information géospatiale en ce qui concerne les eaux intérieures et les voies navigables, les zones côtières, les mers et les océans, et à s'intéresser aux bonnes pratiques et modèles existants. Le Comité a également prié le Groupe de travail de tenir compte, dans le cadre de ses activités, de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable et des initiatives y associées à l'échelle internationale, notamment le projet « Seabed 2030 ».

Dans son rapport, le Groupe de travail rend compte des progrès accomplis à ce jour, notamment de sa première réunion à Busan (République de Corée) du 7 au 9 mars 2019, et de la poursuite de sa collaboration avec les organismes de normalisation en vue de promouvoir l'élaboration et l'utilisation de normes convenues au niveau international pour l'ensemble des activités maritimes. Le Groupe

* E/C.20/2020/1.



examine également les progrès réalisés pour ce qui est de la mise au point d'une étude de cas sur la disponibilité des données et leur interopérabilité, et sur les liens avec les infrastructures nationales d'information géospatiale en ce qui concerne les eaux intérieures et les voies navigables, les zones côtières, les mers et les océans. Enfin, le Groupe de travail présente la mise à jour de son plan de travail pour 2019 et 2020 et donne un aperçu des activités prévues pour l'année à venir.
